

8º Q 6

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1958

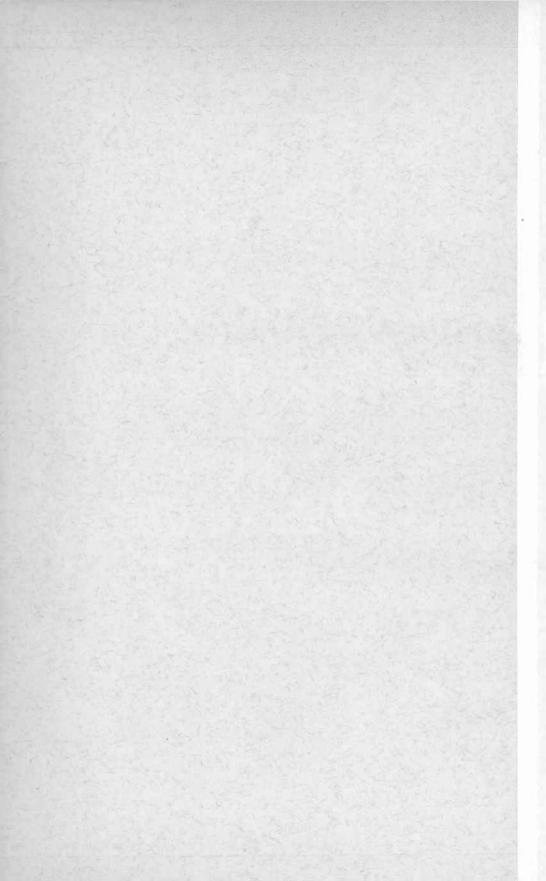
POUR OBTENIR

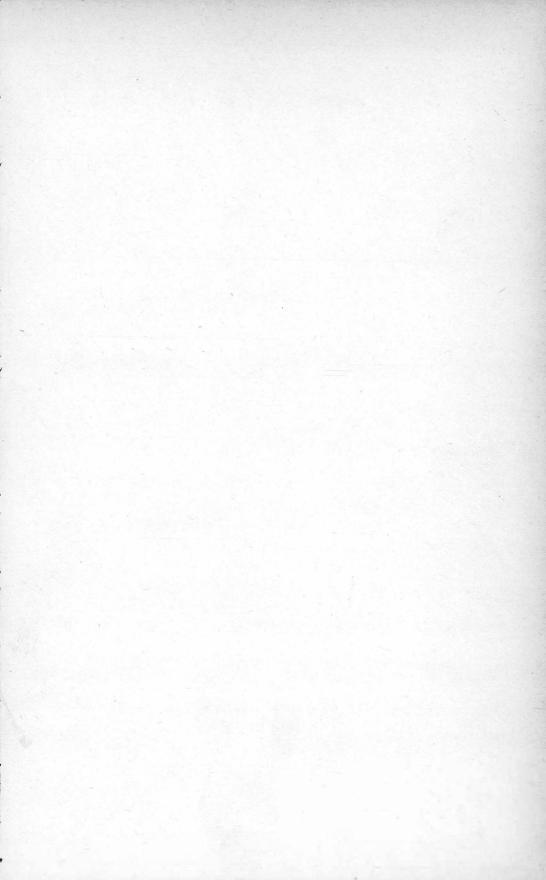
LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

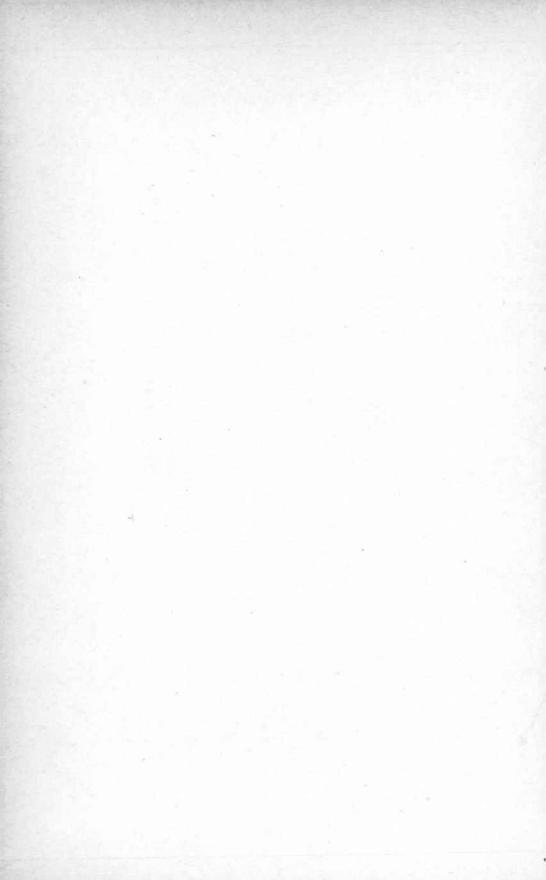
Ces thèses seront soutenues le lundi 24 mars 1958 et jours suivants



PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1958





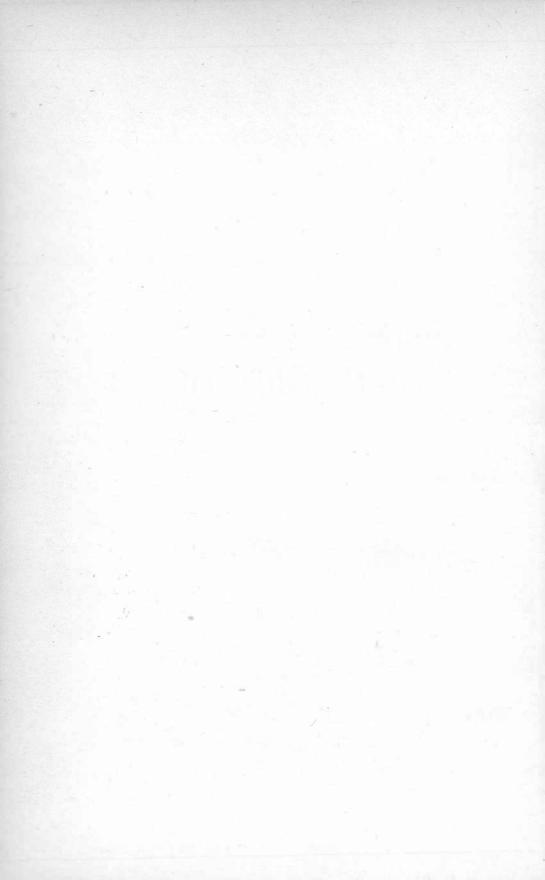


ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1958



ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1958

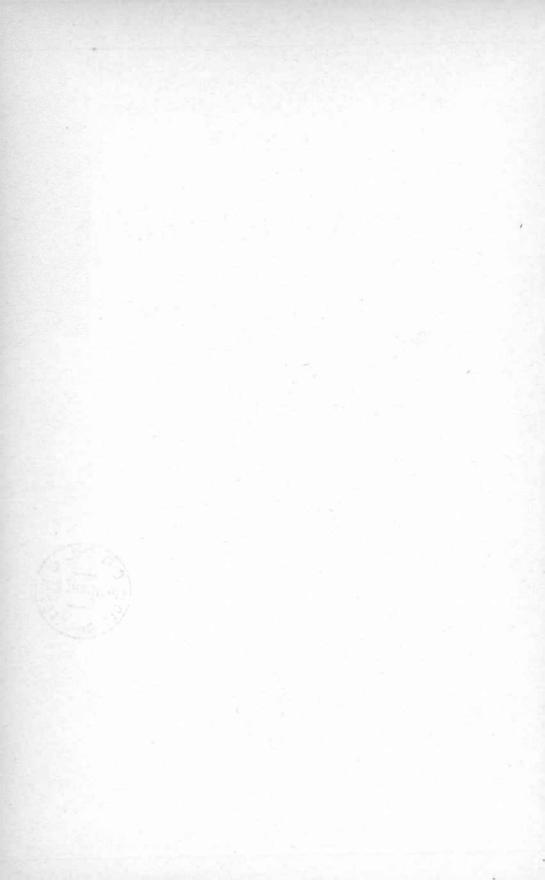
POUR OBTENIR

LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Ces thèses seront soutenues le lundi 24 mars 1958 et jours suivants



PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1958



Chaque élève publiera les positions de sa thèse sous sa responsabilité personnelle.

(Arrêté ministériel du 5 octobre 1932, art. 33.)

JURY DES EXAMENS DE L'ÉCOLE

Membres du Conseil de perfectionnement: MM. M. Roques, président, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Ch. Samaran, vice-président, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — G. Berger, directeur général de l'Enseignement supérieur. — Ch. Braibant, directeur général des Archives de France. — J. Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale, directeur général des Bibliothèques de France. — P. Marot, directeur de l'École, professeur de Bibliographie et Archives de l'Histoire de France. — P. Deschamps, Ch.-Edm. Perrin, R. Fawtier, délégués de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. Baudot, inspecteur général des Archives. — A. Masson, inspecteur général des Bibliothèques. — P. Petot, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.

Professeurs: MM. G. Tessien, professeur de Diplomatique. — Ch. Perrat, professeur de Paléographie. — R. Bossuat, professeur de Philologie romane. — F. Joüon des Longrais, professeur d'Histoire du Droit. — M. François, professeur d'Histoire des Institutions. — A. Vernet, professeur de Sources de l'Histoire de France. — J. Hubert, professeur d'Archéologie.

Membres adjoints pour l'examen des thèses de la présente année: MM. C. Brunel, directeur honoraire de l'École des chartes. — J.-F. Lemarignier, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris. — E.-G. Léonard, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études. — J. Levron, conservateur en chef, directeur des services d'Archives du département de Seine-et-Oise. — P. Piétresson de Saint-Aubin, conservateur en chef, directeur des services d'Archives du département du Nord. — J. Richard, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon. — J. Schneider, doyen honoraire et professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. — A. Vaillant, professeur au Collège de France.

Secrétaire: M. J. Monfrin.

MEMBRES DU JURY

DÉSIGNÉS POUR L'EXAMEN DES THÈSES

Auteurs des thèses.	Examinateurs.
M. P. Boisard	MM. Levron et Monfrin.
M ^{me} É. Bonazzi	Masson et Schneider.
M. J. Courtieu	Léonard et François.
M ^{lle} Y. Drieux	Roques et Brunel.
M. H. El-Helwa	DESCHAMPS et TESSIER.
M ^{11e} M. Engelmann	Perrin et Marot.
M ^{lle} MC. Hubert	FAWTIER et BAUDOT.
M ^{lle} F. Humbert	PETOT et RICHARD.
MII. A. Jacquard	Petot et François.
M. Y. Lacaze	VERNET et MONFRIN.
M ^{11e} M. de la Motte-Collas	HUBERT et LEMARIGNIER.
M ^{lle} L. Lanchier	Marot et Hubert.
M^{lle} F. Leclercq	Fawtier et Piétresson de Saint- Aubin.
M ^{11e} MTh. de Martel	Masson et Joüon des Longrais.
M. J. d'Orléans	Cain et Jouon des Longrais.
M ^{11e} MA. Palewska	Bossuat et Vernet.
M ^{me} M. Renaudin	Perrin et Tessier.
M ^{11c} J. Roubert	BAUDOT et PERRAT.
M ^{11e} F. Turiaf	Bossuat et Monfrin.
M. J. Vezin	SAMARAN et PERRAT.
M. W. Vodoff	VAILLANT et BOSSUAT.

9 janvier 1958.

